

Chers Parents,

Concernant les inscriptions :

- ✓ A l'étude,
- ✓ Aux activités maternelles,
- ✓ A la garderie du matin, et,
- ✓ A la garderie du soir,

Vous aviez jusqu'à présent le choix entre : 1) une inscription annuelle au forfait (4 jours par semaine),
2) ou une inscription ponctuelle facturée à l'unité.

A partir de l'année scolaire 2021/2022, vous aurez en plus le choix d'une inscription annuelle sur 1, 2 ou 3 jours par semaine (jours fixes)

Si vous voulez apporter des modifications à ces inscriptions, en tenant compte des nouvelles possibilités, veuillez compléter le formulaire « Modification de données comptables », ci-joint, en ne complétant dans les encadrés, que ce que vous souhaitez modifier.

Tarifs détaillés en fonction du nombre de jours pour les études, les activités maternelles, et les garderies

ETUDES

Nature du forfait	Montant du forfait
4 jours	400 €
3 jours (jours fixes)	324 €
2 jours (jours fixes)	240 €
1 jour (jour fixe)	135 €

ACTIVITES MATERNELLES

Nature du forfait	Montant du forfait
4 jours	380 €
3 jours (jours fixes)	314 €
2 jours (jours fixes)	230 €
1 jour (jour fixe)	130 €

GARDERIES MATIN OU SOIR

Nature du forfait	Montant du forfait
4 jours	150 €
3 jours (jours fixes)	130 €
2 jours (jours fixes)	110 €
1 jour (jour fixe)	85 €

GARDERIES MATIN ET SOIR

Nature du forfait	Montant du forfait
4 jours	240 €
3 jours (jours fixes)	205 €
2 jours (jours fixes)	170 €
1 jour (jour fixe)	120 €

Notez que :

- ✓ A compter de la date de ce jour, 08/07/2021 et jusqu'au 15 septembre inclus, les modifications que vous effectuez sont :
 - Sans frais
 - Peuvent être rétroactives au 02/09/2021

- ✓ A partir du 15/09/2021 les modifications que vous demanderez :
 - seront facturées 15 € (frais de traitement),
 - Et ne pourront être appliquées qu'au premier jour du mois suivant.

Bien cordialement.

Mme S. LEMERCIER
Chef d'établissement